

# LES BAINS-DOUCHES MUNICIPAUX

DANS LE MILIEU DU XIX<sup>E</sup> ET AU DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE, UN CHANGEMENT PROGRESSIF DES MOEURS S'OPÈRE. L'HYGIÈNE CORPORELLE APPARAÎT INDISPENSABLE. CES PRÉOCCUPATIONS HYGIÉNISTES ET LE « SOCIALISME MUNICIPAL » FAVORISENT LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE BAINS-DOUCHES NOTAMMENT À NOYON.



Construction des bains douches. 1934

## UN PROJET HYGIÉNISTE

À fin de garantir à la population ouvrière croissante les conditions de confort et d'hygiène qu'une catégorie aisée de la population pouvait s'offrir à domicile, la création des bains-douches municipaux de Noyon est évoquée dès 1927. Le terrain, voisin du théâtre place Aristide Briand, est acquis l'année suivante. Selon la délibération du conseil municipal datée du 2 août 1930, cette installation collective permet ainsi de contribuer à la « salubrité publique » tout en garantissant une égalité devant l'hygiène, celle-ci n'étant plus réservée à une élite mais accessible à l'ensemble de la population. Présidé par le maire radical-socialiste Jules Magnier, le conseil municipal adopte à l'unanimité un avant-projet dressé par Fernand Venet, architecte à Noyon, comportant la construction d'un bâtiment en rez-de-chaussée de seize cabines de douches et trois cabines de bain pour les hommes ainsi que quatre cabines de douches et trois cabines de bain pour les femmes et des sanitaires. Le conseil municipal se positionne aussi sur le principe d'une mise en adjudication restreinte (mise en concurrence des entreprises) en huit lots (maçonnerie, carrelage, peinture...) pour l'exécution des travaux.

ornée de colonnes rappelle l'architecture antique. La grande inscription en ciment affiche ostensiblement la fonction du bâtiment. En 1935, un projet envisage le remplacement sur la façade de l'inscription en ciment par un panneau de mosaïque bleu et or. Celui-ci ne semble apparemment pas avoir été réalisé. Une cheminée d'usine, de forme circulaire, surplombe l'ensemble. A l'intérieur, au sol, des carreaux de grès cérame et des carreaux céramiques dans les salles de bains s'harmonisent discrètement. Dans le hall d'attente, trois couloirs organisent les cabines de douches et les salles de bain. Longues de 2,26 m et d'1,31 m de largeur, les cabines de douche sont divisées en deux parties, le déshabilleur et la douche. Les cabines de bain sont légèrement plus spacieuses.



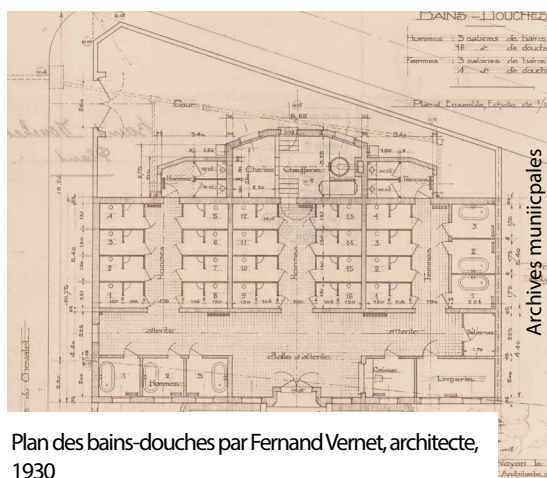
La salle des fêtes et les bains-douches, place Aristide Briand

Pour aboutir à cette réalisation, le projet initial de Monsieur Venet sera légèrement modifié par la suite, au cours des travaux. Le montant total de cette réalisation s'élève à 454 515 francs (hors terrains achetés 8 485 francs). L'Etat, par le prélèvement sur le produit des jeux, attribue une subvention à la Ville de 218 000 francs, le conseil général attribue 94 500 francs au titre des dommages de guerre et la municipalité inscrit au budget de 1932 le solde des dépenses.

## LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Un règlement est voté par le conseil municipal réuni le 20 avril 1934. Il fixe le fonctionnement de l'établissement exploité en régie par la Ville. Chargé du fonctionnement général, un couple accueille le public les jeudi, samedi de 8h à 12h et de 15h à 19h (20h en été) et le dimanche de 9h à 13h. La durée est limitée à 30 minutes pour les douches et à 40 minutes pour les bains. L'établissement propose aux « baigneurs » du savon et des articles de parfumerie. Les tarifs sont également fixés lors de la même assemblée communale : une douche coûte 1 franc et un bain 3 francs. Un public nombreux

fréquente l'établissement après sa mise en service le 19 mai 1934. En effet, les premiers mois, les recettes s'élèvent à 1 229 francs en juin et 1 343 francs en juillet 1934. Cependant, ce service a un fonctionnement déficitaire. La première augmentation des tarifs est votée en 1937 pour rétablir l'équilibre budgétaire (1fr50 la douche, 4frs50 le bain). Malgré les bombardements de mai et juin 1940, les bains-douches sont presque intacts. Seule la toiture est abîmée. L'autorité occupante met alors en demeure la municipalité de remettre en marche l'établissement pour les soldats allemands et la population civile. La fréquentation redémarre après la Seconde Guerre mondiale. Le 10 mai et le 30 décembre 1949, le conseil municipal décide qu'un tarif réduit spécial sera accordé aux militaires de la garde mobile et aux élèves du centre d'apprentissage. Dans un rapport d'exploitation de 1952, René Philippon, directeur des Services techniques de la Ville indique au maire des entrées, sans cesse, en hausse. Ainsi, par exemple, les 17 et 18 mai, 400 douches et 77 bains ont été pris. Cependant, la hausse des salaires, des combustibles, des produits entraînent de nouveaux déséquilibres financiers. Très régulièrement, les tarifs doivent être augmentés. Dès les années 1970, l'évolution des modes de vie tend à faire rentrer dans le logement une pièce dédiée à l'hygiène. La salle de bain privée se démocratise ayant pour conséquence une baisse de la fréquentation de l'établissement. Considérant la vétusté des locaux et la non rentabilité du service, le 8 novembre 1978, le conseil municipal présidé par Pierre Dubois confirme la fermeture qui a été effective au 31 décembre 1973. Le bâtiment est alors utilisé comme salle municipale. Suite au concours d'ingénierie et d'architecture organisé par la municipalité portée par Bertrand Labarre en 1996 afin de réaliser l'ensemble culturel Le Chevalet, la destruction des bains-douches est effectuée le 9 juin 1998.



Plan des bains-douches par Fernand Venet, architecte, 1930

## UN BÂTIMENT ART DÉCO

Les bâtiments sont construits en brique sur une fondation en béton armé. Les parements extérieurs recouverts d'un enduit moucheté, couronnent frise et soubassement enduits en ciment. Édifice de style Art déco, caractérisé par des formes géométriques épurées, l'entrée

Fabien Crinon

Secrétaire de la Société historique, archéologique et scientifique de Noyon

[www.societe-historique-noyon.fr](http://www.societe-historique-noyon.fr)